AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C0551
FR0000051807-FS0204

24 février 2016

Déclaration de franchissement de seuil et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

TELEPERFORMANCE

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 22 février 2016, complété par un courrier reçu le 23 février 2016, la société NN Group N.V. (Schenkkade 65, 2595 AS La Haye, Pays-Bas) a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en hausse, le 12 juillet 2015, indirectement par l'intermédiaire de sociétés qu'elle contrôle, les seuils de 10% des droits de vote de la société TELEPERFORMANCE et détenir, à cette date, 3 299 144 actions TELEPERFORMANCE représentant 6 421 343 droits de vote, soit 5,77% du capital et 10,50% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
NN RE (Netherlands) N.V.	157 500	0,28	0	0
Movir N.V.	35 675	0,06	0	0
Nationale Nederlanden Schadeverzekering Maatschappij N.V.	61 191	0,11	0	0
Nationale Nederlanden Levensverzekering Maatschappij N.V.	2 959 325	5,17	0	0
NN Insurance Belgium N.V.	82 500	0,14	0	0
NN Investment Partners B.V.[2]	2 953	0,01	6 421 343	10,50
Total NN Group N.V.	**3 299 144**	**5,77**	**6 421 343**	**10,50**

Ce franchissement de seuils résulte d'une attribution de droits de vote double.

[1] Sur la base d'un capital composé de 57 201 690 actions représentant 61 133 944 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

[2] Le nombre de droits de vote de NN Investment Partners B.V. ne reflète pas sa détention directe d'actions mais résulte d'un accord entre les entités contrôlées par NN Group N.V. selon lequel NN Investment Partners B.V. disposera d'une procuration pour exercer l'ensemble des droits de vote détenus par NN Group N.V.

Par ailleurs, la société NN Group N.V. a précisé détenir, au 22 février 2016, indirectement par l'intermédiaire de sociétés qu'elle contrôle, 3 291 016 actions TELEPERFORMANCE représentant 6 413 215 droits de vote, soit 5,75% du capital et 10,49% des droits de vote de cette société[3], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
NN RE (Netherlands) N.V.	145 000	0,25	0	0
Movir N.V.	43 000	0,08	0	0
Nationale Nederlanden Schadeverzekering Maatschappij N.V.	61 191	0,11	0	0
Nationale Nederlanden Levensverzekering Maatschappij N.V.	2 959 325	5,17	0	0
NN Insurance Belgium N.V.	82 500	0,14		
NN Investment Partners B.V.	0	0	6 413 215	10,49
Total NN Group N.V.	**3 291 016**	**5,75**	**6 413 215**	**10,49**

2. Par les mêmes courriers, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« La société NN Group N.V., et les entités membres du groupe susvisé, déclarent :

- que le franchissement de seuil résulte uniquement de l'attribution de droits de vote double dans la société TELEPERFORMANCE, en application des statuts de la société ;
- que la société NN Investment Partners B.V. dispose d'une procuration générale pour exercer les droits de votes attachés aux actions détenues par les entités contrôlées par NN Group N.V. ;
- ne pas agir de concert avec un tiers ;
- ne pas envisager d'acquérir d'actions TELEPERFORMANCE supplémentaires et de prendre le contrôle de cette société ;
- ne pas envisager de faire modifier la stratégie de la société TELEPERFORMANCE ni d'exercer une influence spécifique sur la direction de la société ;
- n'envisager aucune des opérations détaillées à l'article 223-17 I, 6° du règlement général de l'AMF ;
- n'être partie à aucun accord et instrument mentionnés aux 4° et 4° bis du I de l'article 233-9 du code de commerce ni avoir conclu d'accord de cession temporaire portant sur le actions et/ou droits de vote de la société TELEPERFORMANCE; et
- ne pas envisager de solliciter la nomination de représentants au sein du conseil d'administration de la société TELEPERFORMANCE. »

[3] Sur la base d'un capital composé de 57 201 690 actions représentant 61 114 672 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.